



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Le Ministre



Luxembourg, le 26/11/2018

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes
à
Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe la réponse du Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 4078 posée par l'honorable Député Monsieur Laurent Mosar.


Jean Asselborn

**Réponse de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes
à la question parlementaire n° 4078 du 23 octobre 2018
déposée par l'honorable Député Monsieur Laurent Mosar**

Réponse à la question n° 1 :

Le 20 octobre 2018, j'ai exprimé publiquement mon profond désarroi à l'annonce de la confirmation de la mort du journaliste Monsieur Jamal Khashoggi. Je me suis associé au Secrétaire général des Nations Unies António Guterres en soulignant la nécessité de conduire une enquête prompte, exhaustive et transparente pour établir l'ensemble des responsabilités et ainsi assurer que les coupables répondent pleinement de leurs actes.

Le Luxembourg demande que les faits soient clairement établis. De nombreuses questions demeurent encore sans réponse. Le Luxembourg estime que les accusations portées à l'encontre des autorités saoudiennes rendent encore plus nécessaire que ces dernières collaborent pleinement, de bonne foi, pour faire toute la lumière sur l'assassinat de Monsieur Khashoggi.

Réponse à la question n° 2 :

Le 20 octobre dernier, le Luxembourg s'est exprimé par le biais d'une déclaration de l'Union européenne appelant à une enquête approfondie, crédible et transparente. Le Luxembourg partage les graves préoccupations exprimées à cette occasion par la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, ainsi que par le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, qui ont aussi mis en exergue l'impératif de respecter la liberté des médias et de protéger les journalistes. Le Luxembourg continue de suivre de près ce dossier et s'engage notamment dans les instances compétentes de l'Union européenne pour favoriser une approche européenne commune.

Réponse à la question n° 3 :

Le Luxembourg continue de faire partie des pays qui plaident et s'engagent pour un renforcement de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne et pour une position européenne unie et coordonnée. Les conséquences à tirer de l'assassinat de Monsieur Khashoggi seront déterminées en fonction du résultat de l'enquête et devront faire l'objet d'une étroite coordination avec nos partenaires européens.